48e ANNEE (5e SÉRIE) N° 31 30 JUILLET 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La crise économique et la « banqueroute de la Science ». — II. L'avenir de la race blanche, la crise de natalité. — III. Fascisme et catholicisme. — IV. Bilan de la tempête antireligieuse en Espagne. — V. Les Juges de Jeanne d'Arc, Cauchon et ses assesseurs. — VI. Les origines de la Basilique du Latran, *Mater ecclesiarum*. — VII. Les Missions catholiques au Japon et leur importance stratégique, dans la lutte contre le bolchévisme mondial.

I

M. Emile Borel, de l'Académie des Sciences, pose, dans la *Revue de Paris* du 15 avril, à propos de la crise économique dont souffre en ce moment l'univers entier, la très grosse question de la « banqueroute de la Science. »

Ce n'est certes pas là un problème que l'on puisse discuter et encore moins résoudre en quelques pages. Il n'en est pas moins intéressant de le soulever et de le maintenir à l'ordre du jour, pour ainsi dire, de la réflexion quotidienne. Cela nous intéresse, nous, prêtres, tout spécialement. Non point que nous n'ayons pas pour la véritable science le plus grand respect et la plus haute estime. Mais il a été si longtemps de mode, dans les milieux cultivés, d'opposer les certitudes de la science, l'infaillibilité de ses affirmations et de ses procédés, aux illusoires solutions que la théologie apporte aux grandes aspirations humaines, qu'il ne peut que nous être agréable de voir les savants eux-mêmes revenir à une conception plus saine et plus juste des limites du « progrès scientifique » et de ce que l'humanité peut en attendre en fait de bonheur réel et de satisfaction profonde.

On se souvient du bruit fait autour de l'affirmation de Brunetière que la science avait fait banqueroute. C'est à cette retentissante constatation de Brunetière que M. Borel fait allusion dans son article. Mais il reconnaît que la banqueroute dont il s'agit actuellement serait infiniment plus grave que celle dont parlait le célèbre essayiste de la *Revue des Deux Mondes*, dans son article du 1er janvier 1895 intitulé : *Après une visite au Vatican*.

Ce que Brunetière visait, en effet, c'était seulement ces enfantines exagérations de certains admirateurs enthousiastes de la Science, tels que le Renan, encore jeune, de *L'Avenir de la Science*. Ne lisait-on pas dans cet ouvrage fameux, composé en 1848, mais publié seulement en 1890, des phrases effarantes de naïveté comme celles-ci :

« Pour moi, je ne connais qu'un seul résultat de la Science, c'est de résoudre l'énigme, c'est de dire définitivement à l'homme le mot des choses, c'est de l'expliquer à lui-même, c'est de lui donner, au nom de la seule autorité légitime, qui est la nature humaine tout entière, le Symbole que les religions lui donnaient tout fait et qu'elle ne peut plus accepter... » (p. 23). — « Ce n'est pas une exagération de dire que la Science renferme l'avenir de l'humanité, qu'elle seule peut lui dire le mot de sa destinée et lui enseigner la manière d'atteindre sa fin » (p. 36). — « Organiser scientifiquement l'humanité, tel est donc le dernier mot de la Science moderne, telle est son audacieuse mais légitime prétention. Je vais plus loin encore... L'œuvre universelle de tout ce qui vit étant de faire Dieu parfait, c'est-à-dire de réaliser la grande résultante définitive qui clora le cercle des choses par l'unité, il est indubitable que la raison prendra en mains, un jour, l'intendance de cette grande œuvre et, après avoir organisé l'humanité, *organisera Dieu* » (p. 37). — « La Science ne vaut qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la révélation prétend enseigner. Si vous lui enlevez ce qui fait son prix, vous ne lui laissez qu'un résidu insipide, bon tout au plus à jeter à ceux qui ont besoin d'un os à ronger » (p. 39).

La pensée de Renan était donc très claire. On peut la résumer en deux propositions : 1° Il n'y a de questions importantes que celles que la révélation pose et prétend résoudre : l'origine et l'avenir de l'homme, le temps et l'éternité, la vie et la mort, le péché et le salut, etc. — 2° A ces questions, la Science seule répondra d'une façon satisfaisante. Elle fera seule le bonheur de l'homme. Et c'était cela même que l'éloquent Viviani voulait dire quand il rappelait que sa génération avait, « dans un geste magnifique, éteint au ciel des étoiles que personne ne rallumera plus ! »

A ces assertions aventureuses et que l'on devrait, en toute sincérité, taxer de lourd charlatanisme, Brunetière répondait en proclamant « la banqueroute de la Science. »

Mais il avait soin de réserver à la Science son domaine propre. Et après lui, nous avons toujours eu soin de le lui réserver, comme du reste tous les vrais théologiens l'avaient fait en tout temps. Nous disions : « La Science a pour but la connaissance des choses visibles. Elle se meut dans l'univers matériel. Elle observe, elle dénombre, elle classe, elle explique, elle prévoit, elle organise le bonheur temporel. Ne lui demandez pas davan-

tage. Cela suffit à sa gloire. Qu'elle n'empiète pas sur la religion, qui est d'une autre essence et dont le rayon d'action est infiniment plus large. Rappelons-nous le beau mot de Dante Alighieri : ... *Vostr'Arte a Dio è Nipote* : Votre Science est petite-fille de Dieu ! La raison qu'il en donne, c'est que Dieu fait tout par son intelligence et sa volonté. Son œuvre, et pour ainsi parler sa fille, c'est la Nature. Et notre Science étant fille, à son tour, de la Nature, qu'elle doit suivre pas à pas, est « petite-fille de Dieu [1]. »

Cela dit, revenons à l'article de M. Borel. Voici qu'il semble démolir les espoirs que nous conservions de l'efficacité limitée de la Science dans son domaine propre. Impuissante, — cela est trop clair, — à nous donner le salut éternel, elle serait impuissante à nous procurer même ce bien-être matériel en quoi beaucoup de gens bornés et superficiels, — ceux qui, suivant le mot dédaigneux de Renan, ont « besoin d'un os à ronger, » — font consister toute béatitude humaine ! Lisez :

> « Le magnifique effort scientifique qui, depuis un siècle ou deux, nous a fait mieux connaître l'univers, ne prétendait pas seulement en effet avoir donné un aliment nouveau à notre soif de vérité. Aux yeux de la plupart des hommes, aux yeux même de beaucoup de savants, la justification de cet effort et des sacrifices consentis pour la Science, c'était surtout l'espoir que les perfectionnements des techniques et la création de techniques nouvelles amélioreraient le sort de l'humanité. On entrevoyait, pour l'ensemble des hommes, plus de bien-être et plus de loisir. Ils pourraient ainsi acquérir une culture plus étendue et vivre plus heureux, plus dégagés des contingences matérielles.
>
> Lorsque l'on évoquait ainsi ces perspectives d'un avenir meilleur, on citait volontiers le mot ironique d'Aristote : « Lorsque la navette marchera toute seule, il n'y aura plus besoin d'esclaves » ; le miracle jugé impossible par le philosophe grec était accompli par la Science. »

On envisageait donc des augmentations de salaires, de progressives ascensions des travailleurs vers la richesse, une transformation rapide du monde, la production en grande série de toutes sortes de biens matériels mis à la portée des fortunes les plus modestes. On apercevait déjà en certains pays particulièrement favorisés par le machinisme, tels que les Etats-Unis, un commencement de réalisation des promesses de la science : la navette marchant toute seule, l'esclavage du travail réduit à une sorte de jeu sans fatigue, l'homme libéré de sa tâche, et tous ses besoins aisément satisfaits. Or, voici la réalité :

> « Une crise brutale met brusquement en doute cette conception optimiste d'un progrès industriel continu, devant permettre un progrès social illimité. Pour des causes dont les unes sont accidentelles, mais dont la plupart semblent être permanentes et durables, le monde s'aperçoit brusquement qu'il y a un excès de produits alimentaires et de produits fabriqués : trop de blé et trop d'automobiles. Baisse des prix, faillites, convulsions économiques, chômage, incertitude de l'avenir, voilà les premières conséquences de cet excès de biens. »

[1] *Inferno*, XI, 100 et s.

Grave sujet de méditations. On attendait le bonheur, et c'est l'ombre de la misère, du désespoir et de la mort, qui s'obstine à planer sur nos fronts ; on nous menace quotidiennement des coups de rage des peuples aigris par l'infortune. Il ne devait plus y avoir de guerre, et jamais la paix n'a paru si malaisée à confirmer, à consolider, à installer définitivement. Et tout cela, au fond, à cause des progrès de la Science !

Toute découverte théorique aboutit en effet à des applications techniques. Ces dernières à leur tour affectent puissamment le régime de la production. S'il y a déjà actuellement surproduction, que devons-nous penser des résultats engendrés par la marche continue de la Science ? « La question se pose, dit en propres termes M. Borel, de savoir si nous devons envisager avec optimisme ou avec pessimisme les conséquences économiques et sociales des progrès de la science. »

Ne trouvez-vous pas que le seul fait d'énoncer de tels problèmes est déjà bien significatif ? Une inquiétude perce dans de telles spéculations. Il n'est plus question, certes, de faire pénétrer l'homme dans le paradis que la religion lui ouvrait. On se demande si la science sera capable même d'assurer aux hommes ce bonheur temporel qu'elle lui promettait et que l'on identifiait sommairement avec le bien-être économique, comme si La Bruyère n'avait pas eu raison d'écrire : « Le plus grand bonheur de l'homme, c'est l'homme ! » (ici-bas, cela va sans dire).

M. Borel écarte sans hésiter les « aspects politiques du problème. » Il lui apparaît que la politique n'est au fond qu'un épiphénomène sans grande action réelle sur la marche des choses. Que les régimes s'effondrent, que les partis s'affrontent, que les ministères se succèdent, que les élections fassent triompher telle formule éphémère, que les peuples s'entredéchirent même dans les horreurs de la guerre, cela ne change que peu de chose à la marche du progrès. Le XIXe siècle, qui a été le siècle des révolutions et des guerres, a vu s'introduire dans le monde l'industrie électrique, le télégraphe, le téléphone, les automobiles, toutes les inventions accessoires que ces mots rappellent. La politique est une chose et le progrès scientifique en est une autre. Les hommes d'Etat ne peuvent agir que faiblement sur la marche du progrès. On peut se demander parfois si leurs meilleures intentions ne vont pas au rebours de ce qu'ils prétendent faire. Penchés sur les énormes problèmes que chaque jour leur apporte, ils ne peuvent apporter que des palliatifs souvent dérisoires, et parfois même que des paroles lénifiantes et sonores, aux foules qui se plaignent et qui les invoquent ou les menacent.

Mais si M. Borel ne veut pas demander à la politique d'intervenir souverainement dans la solution des « crises » engendrées par les progrès de la technique, il ne semble pas qu'il puisse nous diriger vers une sagesse plus rassurante que celle des maîtres du pouvoir. Son article

tourne court, dès qu'il s'agit de répondre catégoriquement à la question posée. Il observe très justement que le progrès agricole est d'une nature toute différente que le progrès industriel. L'estomac de l'homme a des besoins qui se meuvent dans d'étroites limites ; il s'ensuit que l' « évolution agricole et l'évolution des habitudes alimentaires sont très lentes et que cette évolution ne peut pas être hâtée sans danger... Les habitudes des cultivateurs se modifient encore plus lentement que celles des consommateurs, et on risquerait des catastrophes, si on voulait les bouleverser. »

Il se risque pourtant à une prophétie intéressante : « Il est probable, écrit-il, que... nous assisterons à un grand développement de certaines cultures qui sont actuellement regardées comme secondaires et qui pourront utiliser la main-d'œuvre agricole rendue libre par l'introduction du machinisme dans la grande culture. Si le blé et le sucre sont obtenus à très bon marché par des procédés mécaniques, il sera peut-être possible d'obtenir en quantités beaucoup plus considérables des produits tels que les fruits, les légumes, les volailles, les œufs, qui pourront prendre dans l'alimentation de tous la place qu'ils occupent actuellement sur les tables des habitants des grandes villes. »

Nos petits enfants ou nos arrière-neveux feront donc bombance, à condition toutefois que l'on ait résolu le problème de la vie chère. Notons avec satisfaction qu'il n'est plus question des pilules alimentaires concentrées que nous offrait Berthelot pour nous rendre immortels ! Du pain, du sucre à bon compte, des fruits, de la volaille, des légumes, des œufs en masse, il y a de quoi mettre en liesse les cuisinières de l'avenir. Mais qu'en penserait Brillat-Savarin ? En d'autres termes, aurons-nous la *qualité* avec la *quantité ?* Le pessimiste n'a-t-il pas le droit d'interroger humblement l'optimiste sur ce point délicat et important ?

Mais quittons l'agriculture, qui ne s'occupe que du ventre. « La rapidité du développement industriel diffère autant de la lenteur des progrès agricoles que l'automobile diffère du bœuf de labour. » Admettons que l'on mange très mal dans les pays industrialisés comme l'Amérique. Il n'en est pas moins vrai que le niveau du bien-être y est notablement plus élevé qu'ailleurs.

« Il reste toujours au pessimiste la possibilité de contester l'intérêt des nouvelles techniques. Nos grands-parents vivaient sans téléphone et sans automobiles, sans cinéma et sans électricité. Etaient-ils moins heureux que nous ? Il n'est pas possible de faire à cette question une réponse rationnelle, car le bonheur ne se raisonne pas. La seule réponse possible et pragmatique consistera à interroger nos contemporains. Accepteraient-ils volontiers de renoncer à ces nouveautés ? Ceux qui n'en jouissent pas encore n'ont-ils pas au contraire le désir de les obtenir ? La réponse de l'immense majorité des hommes n'est pas douteuse. »

Mais à l'industrie, il faut des débouchés, et là commencent les difficultés. Nous sommes arrivés à un tournant de l'industrialisme. Jusqu'ici, il s'est étendu en surface. Il faut maintenant qu'il s'applique à pénétrer en profondeur. Le machinisme a cherché constamment des tranches nouvelles de clientèle. La colonisation à outrance a été la conséquence de l'industrialisation. L'Angleterre est le type du pays où l'on a su faire marcher de pair la production avec la découverte de nouveaux débouchés surtout coloniaux. L'Amérique nous donne une autre leçon : au lieu de déverser sur les habitants neufs des colonies des produits élémentaires, elle cherche à donner des produits de luxe à ses propres habitants. « Chaque Américain est devenu un client des grands fabricants d'automobiles. Pourquoi chaque Européen, en attendant les Asiatiques et les Africains, n'imiterait-il pas le citoyen de la grande République ? Il y aurait ainsi en perspective pour l'industrie de l'automobile et pour quelques autres un demi-siècle de prospérité. Fort bien, mais réfléchissons que la crise actuelle a eu son origine aux Etats-Unis et que le nombre des chômeurs y est particulièrement considérable. L'extension des marchés en profondeur n'est donc pas un remède que l'on puisse appliquer sans discernement. »

C'est qu'ici, sans que M. Borel veuille prononcer le mot, une question *morale* intervient. La marche du désir est toujours plus rapide que celle de la satisfaction. L'homme qui a du bien-être en veut toujours davantage. Et souvent il devance la marche des faits : il dépense plus qu'il ne gagne, il fait appel au crédit. Il y a inflation générale de crédit, dans toute une société. Et c'est ainsi que se préparent les crises économiques, telle que celle à laquelle nous assistons.

La chose mérite d'être examinée de près. M. Borel analyse très bien, du reste, la complexité du phénomène.

« L'extension en profondeur des marchés, dit-il, suppose une augmentation des salaires. Les salaires élevés de la masse ouvrière augmentent son pouvoir d'achat et procurent ainsi de nouveaux clients à de nombreuses industries. Les perfectionnements de la technique permettent dans bien des cas de satisfaire ces nouveaux clients sans augmenter considérablement la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre peut alors être encore mieux payée. La capacité d'achat des ouvriers augmente ainsi de nouveau et la prospérité fait boule de neige... Mais... il ne faut point que l'ouvrier soit incité, par une savante publicité de crédit, à dépenser plus que son salaire. Si en effet au moyen d'engagements à terme, de paiements mensuels échelonnés sur une ou plusieurs années, il arrive que les commandes à l'industrie dépassent notablement au cours d'une année le montant des salaires de cette année, il en résulte une prospérité factice qui conduit forcément à une catastrophe.

La spéculation boursière aggrave en effet l'inflation de crédit produite déjà par les engagements à terme des ouvriers ; l'augmentation du chiffre des commandes entraîne rapidement une hausse des valeurs industrielles. La spéculation devance les évé-

nements et escompte des commandes encore plus importantes et une hausse future. Les bénéfices réalisés par les spéculateurs leur permettent à leur tour d'acquérir des objets fabriqués, au moyen de signes monétaires qui ne correspondent à aucun travail réel, à aucune production. Le rythme de la production industrielle se trouve ainsi dépasser très rapidement les capacités réelles et normales de la masse des acheteurs. Le moindre incident amène la chute rapide de ce château de cartes que sont les crédits superposés, et c'est l'histoire de la crise américaine récente. »

Voilà qui est fort bien dit. Mais qui ne voit que tout cela comporte aussi une explication morale ? Vous avez dit à qui voulait l'entendre que le bonheur c'était le bien-être, que le bien-être s'acquiert avec de l'argent, que quiconque a l'argent doit et peut avoir le bonheur.

Comment voulez-vous que l'homme, avec sa soif de bonheur insatiable, ne brûle pas les étapes ? Celui qui offre le crédit à l'ouvrier, le fait pour gagner davantage, et plus vite. L'ouvrier qui accepte ce crédit anticipe sur l'obtention du bien-être qu'il identifie avec le bonheur. Le spéculateur est un paresseux imaginatif qui trouve plus expédient de gagner encore plus vite de quoi être heureux en jouant à la hausse ou à la baisse, c'est-à-dire sur les *différences.* Tous sont poussés par cette soif maudite de l'or (ou du papier-monnaie), *auri sacra fames,* qui n'est certes pas née en notre temps et que la religion a justement pour but de canaliser, d'endiguer, de moraliser, d'apaiser. Et vous n'aurez pas un moment de prospérité assurée et tranquille aussi longtemps que, loin de chercher à modérer cette passion terrible de l'avidité humaine, vous l'exciterez par tous les moyens en votre pouvoir !

La politique des hauts salaires n'est donc pas une politique de tout repos. Elle ne se suffit pas à elle-même. Il y faut également, il faudra partout et toujours, — ne nous lassons pas de le dire, — une politique de « haute moralité, » qui ne pourra nulle part être poursuivie efficacement sans une politique de « haute religion. »

La politique des hauts salaires, engendrée par l'intérêt même des producteurs, n'en a pas moins, par elle-même, dans le simple domaine de l'économie politique, une très suggestive signification. Nous avait-on assez rebattu les oreilles de cette fameuse *loi d'airain,* découverte par Karl Marx, et en vertu de laquelle notre organisation sociale conduisait nécessairement à une réduction des salaires oscillant autour du minimum strictement indispensable à la vie de l'ouvrier, tantôt un peu au-dessous, tantôt un peu au-dessus, mais toujours à une courte distance de ce minimum ? L'exemple des pays les plus industrialisés prouve au contraire que c'est l'intérêt des patrons de payer un bon salaire à leurs ouvriers, afin de faire d'eux des clients possibles de leur propre industrie. C'est du reste une observation générale et que chacun peut faire : en régime dit « capitaliste, » « les conditions de vie de l'ouvrier aux Etats-Unis, ou même en France, en Angleterre et en Allemagne, sont très au-dessus de ce qu'elles étaient au siècle dernier et de ce qu'elles sont encore dans les pays moins avancés. » Il n'y a qu'un pays où la condition de l'ouvrier ait très sensiblement baissé, où il soit soumis à un esclavage abominable, où les salaires soient devenus presque illusoires : c'est la Russie soviétique, et cela grâce précisément au triomphe des théories marxistes !

Mais justement la politique des hauts salaires n'a pas de pire ennemi que le système soviétique, dans lequel une main-d'œuvre primitive et fort mal payée fait une concurrence effrénée à la production des pays plus avancés et où le travail est mieux rétribué. Il est étonnant que les ouvriers ne s'aperçoivent pas que si les salaires tendent à diminuer, c'est, — en partie tout au moins, — parce que la concurrence communiste de la Russie arrête l'essor de l'industrie capitaliste à grand rendement, dont l'un des facteurs de succès est précisément la politique des hauts salaires.

Pour se défendre, les sociétés civilisées n'ont pas encore trouvé d'autre moyen que le maniement des tarifs douaniers. C'est de l'empirisme pur. Mais les empiriques sont souvent les médecins les plus avisés.

En terminant son article, M. Borel pousse un autre cri d'alarme. A vrai dire, il demeure optimiste, il veut espérer en la science. Mais son optimisme volontaire n'est pas exempt de nuages. Il aperçoit bien des objections et il les insinue. Il croit à la politique des hauts salaires, mais il n'y croit qu'avec réserve, et dans certaines limites. « Il s'agit de savoir, dit-il, s'il est possible que cette politique des hauts salaires se répande dans le monde entier, ou si elle restera l'apanage de quelques pays... » Il croit que cette politique doit être précédée d'une modification des habitudes de vie qui la justifie et qui fasse considérer comme « nécessaires » des conditions de vie que l'ouvrier des pays moins favorisés ne soupçonne même pas. Tout cela est bien compliqué et suppose une perpétuelle lutte entre les races pauvres et arriérées et les races riches et avancées.

Mais voici bien une autre objection, et c'est là que M. Borel pousse son second cri d'alarme. Au sein d'une même race, même très avancée, il peut se produire une catastrophe soudaine de la science. Cette catastrophe serait, selon M. Borel, « le danger le plus grand qui pourrait menacer l'humanité. » Et en quoi consiste-t-elle donc ? « Ce danger serait que les procédés techniques de plus en plus perfectionnés qui résultent des progrès de la science, soient mis entre les mains d'hommes incapables de les comprendre entièrement et qui les emploieraient par une simple routine. » M. Borel tend à croire que ce malheur est déjà arrivé à « certains insectes, les abeilles et les termites » (!). « Le jour où la culture scientifique de l'humanité moyenne serait notablement en retard sur le développement industriel, la véritable culture scientifique risquerait de disparaître complètement. La masse des hommes continuerait à utiliser, sans y rien comprendre, les plus belles in-

ventions des savants. Et du moment qu'elle les utiliserait et en ressentirait les bienfaits, elle n'éprouverait aucun besoin de les comprendre. La science cesserait de progresser, et l'humanité se figerait dans un mécanisme sans avenir, bientôt suivi d'une décadence inévitable. »

Je ne sais si j'en suis déjà arrivé à ne pas très bien comprendre, et si je suis descendu au niveau des abeilles et des termites, voire même des fourmis, mais la catastrophe dont nous parle M. Borel me semble tout à fait invraisemblable. Je ne vois pas que les abeilles soient en décadence, même si elles ont cessé de *comprendre* (ce qui ne me semble pas absolument sûr). Si elles ne comprennent pas, ne serait-ce pas plutôt qu'elles n'ont jamais compris ? Et si elles n'ont jamais compris, comment nous menacer de leur sort ? Pourquoi l'homme, qui avait en lui-même la faculté d'arriver à comprendre, serait-il privé subitement de la faculté de comprendre ? Je comprends bien que M. Borel nous menace d'une invasion soudaine et totale de l'*automatisme*. Ce serait évidemment la plus terrible des catastrophes, — la femme de Loth changée en statue de sel ! — On pourrait ce jour-là écrire : *Finis scientiæ !* Mais la religion, que l'on dit ennemie de la science, me soutient dans ma confiance en la science, et je ne puis croire qu'elle aboutisse jamais à cette impasse. Cette « petite-fille de Dieu » ne sera jamais déshéritée à ce point.

A y regarder de près, j'aperçois pourtant dans la thèse de M. Borel une pensée juste. Il dit que du moment que la masse *utiliserait* les découvertes scientifiques et en *ressentirait* les bienfaits, elle n'éprouverait aucun besoin de les comprendre. Cela revient à dire que l'*utilitarisme* et l'amour trop exclusif du *bien-être* sont les pires adversaires de la science pure. Et c'est bien notre avis. Mais cela prouve une fois encore que la science a besoin d'adjuvants moraux, c'est-à-dire religieux, pour subsister. Laissée à elle-même, elle tend à une technique utilitaire, et de là à un automatisme mortel.

M. Borel est si éloigné de nos conclusions qu'il cherche son remède dans une généralisation de la culture scientifique dans les masses, et il croit que cette généralisation de culture pourrait être obtenue par des habitudes de lecture plus répandues dans le peuple. « Il ne serait pas trop ambitieux, écrit-il, de penser qu'un Anatole France, ou un Pierre Loti, pourrait atteindre un million de lecteurs (en France naturellement), tandis qu'un Renan, un Taine ou un Henri Poincaré en atteindrait cent mille. Cette élévation du niveau de culture de la classe moyenne aurait nécessairement sa répercussion sur la classe ouvrière et paysanne, qui pourrait atteindre à son tour un niveau plus élevé. » On ne voit vraiment pas très bien en quoi la lecture très répandue, — je veux dire plus répandue qu'elle ne l'est déjà, — de romans déliquescents et plus ou moins « faisandés, » moralement parlant, pourrait ajouter quelque chose à la bonne santé intellectuelle d'un peuple ! C'est bien plutôt le contraire qui serait vrai. S'il s'agit de combattre l'*utilitarisme* et l'*hédonisme,* ces deux grands ennemis de la science, j'ai peine à croire que les œuvres de Loti et de France soient des remèdes bien indiqués... La vérité est que le peuple lit de plus en plus son journal chaque jour, que la masse des journaux lus quotidiennement représente un chiffre beaucoup plus considérable que le total demandé par M. Borel pour les romans de Loti et de France, et que si le noble métier de journaliste était pratiqué consciencieusement par tous ceux qui le pratiquent, l'on ne courrait aucun risque de voir se creuser, entre l'élite qui pense et la masse qui applique les résultats de la science toujours poussée plus avant par les penseurs, ce fossé dans lequel, selon M. Borel, risque de sombrer l'esprit scientifique de l'humanité.

Le journal est devenu le livre de chevet du pauvre. *La presse est la grande éducatrice.* C'est là que tous ceux qui ont le souci de l'avenir de l'humanité doivent porter leurs efforts. Nous avons énormément à faire pour amener le journal quotidien à une parfaite compréhension de son rôle. Il peut faire tant de bien ou tant de mal ! Ce serait donc de lui en définitive, c'est-à-dire de la façon dont il comprendra sa tâche moralisatrice, éducatrice, intellectuelle et religieuse, que dépend la solution à cette question formidable : La Science fera-t-elle banqueroute, oui ou non ?

II

Or, nous sommes bien loin, hélas ! de pouvoir chanter victoire sur ce point. Ce que lit le peuple chaque jour dans son journal ne semble guère de nature à élever son esprit, sa conscience et son cœur. S'il y a des journaux spiritualistes, il y en a bien davantage qui sont imprégnés de matérialisme, ou qui sont tout simplement indifférents dans la grande mêlée des âmes, dans la lutte acharnée de l'esprit contre la chair et de la chair contre l'esprit.

Où va la race blanche ? Voilà ce que l'on doit se demander. Il ne s'agit plus simplement de la faillite de la Science, mais bien de l'avenir de toute une famille humaine, celle précisément qui se trouve, depuis des siècles, à la tête du progrès et de la civilisation. La *crise économique* n'est que l'un des symptômes de décadence. En voici un second infiniment plus grave : la *crise de natalité.*

Le commencement de cette crise coïncide exactement avec l'affaiblissement du sentiment religieux dans les masses. Il y a parallélisme rigoureux entre l'amour forcené du bien-être et la diminution des naissances, due à la restriction volontaire. La religion catholique, tout en célébrant la beauté du célibat consacré à Dieu et aux œuvres de charité fraternelle, avait placé le mariage sur un haut piédestal, d'où le protestantisme commença de le faire descendre. L'amour conjugal était fait de respect, de dévouement mutuel, de noble pensée religieuse en face de la grande

tâche matrimoniale qui est de donner des serviteurs à Dieu et à l'humanité. Il s'est mué en un sentiment précaire, fait d'égoïsme sensuel, de recherche de plaisir, d'avidité de jouissance, et que le divorce, devenu presque partout légal, menace constamment.

L'enfant, ce miracle de l'amour vrai, ce but profond du mariage et de la famille indissoluble, est en voie de disparition. Le goût du plaisir, du bien-être, de la toilette, de l'automobile, de la vie agréable, fiévreuse, agitée, remplie d'amusements et de distractions, a détruit le sérieux de la famille chrétienne et tari sa fécondité. Les jeunes ménages sont en général stériles. L'enfant unique tout au moins est en voie de devenir la règle. De même que l'on veut s'enrichir rapidement, pour se soustraire à la loi du travail, on entend se débarrasser promptement du soin de l'enfant en bas âge, afin d'être libre de profiter de la vie... La restriction des naissances est volontaire. Il serait puéril d'en douter et de fermer les yeux. Il ne le serait pas moins de douter de ceci : cette restriction volontaire est en désaccord total et presque quotidien avec la loi morale chrétienne ! Et voilà qui fait trembler ! Sur un point capital, il y a rupture d'harmonie entre le réel et l'idéal, entre le devoir et la vie courante, entre la foi et la conduite !

Donnons quelques chiffres ; nous les empruntons au Dr Richard Korherr, de Munich, dans *Schönere Zukunft* du 7 juin 1931 :

Les peuples occidentaux sont tous atteints d'une sorte de lassitude d'engendrer. Le mal a commencé avec la Révolution française, et naturellement il a commencé en France. Entre 1783 et 1789, on comptait encore, chez nous, 38,4 pour 1.000 habitants d'enfants nés vivants. La période révolutionnaire consacra un véritable effondrement de la foi religieuse. Sans doute, le rétablissement du Concordat, les efforts de l'Eglise de France, dès le début du XIXe siècle, aboutirent à une restauration partielle, mais l'unanimité a été perdue et l'on n'ose guère espérer la voir reparaître. Dans la première décade du XIXe siècle, le pourcentage des naissances est tombé à 32,2 pour 1.000 habitants. Dans la quatrième décade (1830-40) il n'est plus que de 29 pour 1.000, et dans la septième (1860-70) de 26,3.

Il a été longtemps de mode de considérer la restriction des naissances comme un phénomène exclusivement ou principalement français. Mais depuis 1870 les autres nations occidentales sont touchées à leur tour. La France a eu, entre 1871 et 1880, 25,4 naissances pour 1.000 habitants. Et ce chiffre était tombé, entre 1910 et 1914, à 18,8. Dans le même temps, les chiffres respectifs étaient : Allemagne, 39,1 et 29 ; Angleterre, 35,4 et 24 ; Suède, 30,5 et 23,7 ; Norvège, 30,9 et 25,6 ; Italie, 36,9 et 31,9 ; Espagne, 37,9 et 31,2. Il y avait donc une baisse générale des naissances dans toute l'Europe, moins forte toutefois dans les pays méridionaux catholiques, tels que l'Italie et l'Espagne. Notons en outre que les pays balkaniques et la Russie, moins avancés au point de vue du progrès du bien-être et de ce qu'on nomme la « civilisation moderne, » demeuraient indemnes dans cette crise de natalité de la race blanche.

Mais c'est surtout depuis la grande guerre que la crise a pris des proportions inquiétantes. Il y avait autrefois, semble-t-il, une sorte de mécanisme compensateur au sein de l'humanité, en vertu duquel, à la suite des grosses catastrophes frappant la race humaine, les naissances étaient plus abondantes afin de combler les vides creusés par la mort. Mais à la suite de la guerre mondiale, que vint couronner la « grippe espagnole », le phénomène inverse s'est produit : les naissances ont encore en général diminué. En certains pays, cette diminution est énorme. La France a été rejointe par les nations voisines. Voici du reste les chiffres de 1929 : France, 17,7 naissances pour 1.000 habitants ; Allemagne, 17,9 ; Angleterre, 16,3 ; Norvège, 18 ; Autriche (1928), 17,5 ; Suède, 16,2 ; Suisse, 17. La France n'est donc plus désormais la seule atteinte, et plusieurs nations voisines poussent plus loin qu'elle la restriction des naissances et la crainte de l'enfant ! Seules, les races demeurées foncièrement catholiques maintiennent le taux de natalité à une certaine hauteur : Hongrie, 24,2 ; Italie, 25,1 ; Espagne, 28,9. Mais le pourcentage russe, pendant ce temps, atteint 45 !

Est-ce que cela ne fait pas comprendre la haute opportunité de la magnifique Encyclique *Casti Connubii* ? Tout accroissement numérique du troupeau d'esclaves soumis à la tyrannie bolchéviste n'est-il pas un grave, un mortel danger, pour la civilisation chrétienne ?

Notez que le phénomène signalé en Europe occidentale n'est pas moins visible en Amérique, dans tous les lieux où la race blanche est installée depuis longtemps. Roosevelt écrivait déjà un livre sur le suicide de la race au tournant du siècle dernier, il y a trente ans. Déjà à cette date la fécondité des familles yankees ne dépassait pas en certains Etats les 3/4 de celle de la famille française ! Actuellement, dans toute l'Amérique, le chiffre des naissances, parmi les blancs, oscille entre 16 et 18 pour 1.000 habitants. Seules l'émigration et la fécondité de la race nègre expliquent l'accroissement de la population aux Etats-Unis.

De même, en France, ce sont les apports étrangers qui maintiennent le niveau de la population. En Australie, dans le Sud-Africain, la race blanche en est au même point. Chose curieuse : la Russie soviétique a fait pendant un certain temps une campagne officielle très forte pour le « contrôle des naissances, » et cette campagne est actuellement remplacée par une campagne toute contraire. Mais à aucun moment le chiffre des naissances n'a sérieusement baissé, il a toujours largement dépassé 40 pour 1.000 habitants. Seulement la démolition de la famille par la législation marxiste enlève à ce fait une partie de sa signification. L'enfance russe retourne à toute allure à la barbarie, par la paresse, la corruption précoce, l'immoralité sous toutes ses formes.

Dans les pays où la civilisation occidentale a pénétré, les enfants des races différentes, jaunes ou noires, sont atteints aussi de la contagion du dégoût de la natalité : Hong-Kong, Bombay, Calcutta, Buenos-Aires, Rio de Janeiro, n'ont pas une natalité supérieure à celle qui est devenue le taux européen. Ce sont les riches et les intellectuels, en général, qui ont le moins d'enfants.

Mais ce n'est pas seulement sur *le nombre* ou la quantité des enfants qu'il y a régression : *la qualité* ne peut pas ne pas souffrir de la crise. L'enfant unique ne vaut pas l'enfant des familles nombreuses. Il s'ennuie et s'énerve dans l'atmosphère d'un foyer où il est seul, où lui manque le frottement des frères et sœurs. Il est, suivant le mot trop juste de la langue courante, « gâté » de tout le monde. On craint pour sa santé, parce qu'il est seul ; on l'élève dans une boîte à coton, il se ramollit physiquement. Il est précoce, à force de vivre avec des êtres beaucoup plus âgés que lui. On lui parle beaucoup, il prend part de bonne heure à la conversation, on rit de ses sottises, au lieu de l'en corriger. Moralement et corporellement, il se ratatine et s'étiole, devient nerveux, égoïste, parfois cynique. Il ne prend pas la vie au sérieux, parce qu'il la voit prendre pour une partie de plaisir par ceux qu'il doit imiter, et parce qu'on tâche avant tout de lui épargner la peine de jouer des coudes, de travailler pour vivre.

Et puis, songez à ce que perd la société tout entière à cette restriction des naissances : que de possibilités se ferment pour la science, pour l'art, pour le progrès, dont nous sommes si entichés, pour la sainteté surtout ! La famille à un enfant ne donnera que rarement un prêtre au service de Dieu et de l'humanité, une religieuse pour se dévouer aux âmes. Et quand elle le donnera par hasard, ce sera de bien mauvais gré : le monde verra là une véritable catastrophe, alors qu'aux yeux de Dieu ce sera peut-être une expiation, une réhabilitation !

D'autre part, toute race qui renonce à être féconde se ferme évidemment l'avenir. Au sein de la race blanche, la nation la moins féconde est appelée à reculer devant celle qui l'est davantage. La race française est notamment très en péril. Dans le Sud-Est, il y a des régions qui sont devenues presque entièrement italiennes. Les Espagnols abondent dans le Sud-Ouest. On a calculé qu'il entre *journellement* 1.100 à 1.500 étrangers en France. La population des campagnes n'en diminue pas moins d'une façon constante. Le sol n'est plus cultivé avec autant de soin. D'après Harmsen, la Gascogne seule perd un demi-milliard de francs de revenus annuels, du fait de la régression agricole, due à la régression des naissances. Un des plus beaux pays à blé du monde, tel que la France, est obligé de compter sur la production américaine pour vivre !

En Allemagne, le mal a pris des proportions énormes. L'Est se dépeuple. Les naissances sont tombées au niveau du taux français, ou peu s'en faut. Mais le chiffre de la mortalité étant inférieur, l'Allemagne gagne en population sur la France. Ce sont les villes qui en profitent, et dans cette population des villes, où sévit le chômage, l'immoralité ne cesse de grandir. A Berlin, le taux de natalité est de 10 pour 1.000 habitants (l'un des plus bas que l'on connaisse). La campagne de l'est de Berlin a un taux de 23, mais celui de la Pologne atteint 32, et celui de la Russie dépasse 40. En 1929, la Pologne, qui compte 30 millions d'habitants, a eu un accroissement de population de 468.140 habitants, tandis que l'Allemagne avec 64 millions ne s'augmentait que de 340.733 unités.

En Amérique, le taux de natalité des races de couleur se maintient entre 30 et 40. Seule la race blanche est fatiguée d'enfanter. Il y a des Etats, soit au sein de l'Union, soit dans l'Amérique centrale, qui sont presque exclusivement composés de nègres ou de mulâtres.

Sans doute, en lisant ces lignes, beaucoup se diront : « Nous sommes encore loin d'un danger grave pour la race. » Peut-être. Mais que l'on se souvienne de Rome. Elle semblait immortelle : l'Empire était si solidement construit ! Comment aurait-on pu croire que ce majestueux édifice, où la force romaine avait peu à peu fait entrer tout ce que le monde antique avait engendré de richesses et de grandeur, pût s'écrouler un jour sous la poussée des barbares ? Et pourtant la maison colossale est tombée... Quel est le sort qui attend l'Europe infidèle à sa foi ? L'Eglise est-elle destinée à faire une seconde fois la transition entre deux ères, à maintenir dans un second Moyen-Age les principales valeurs de notre civilisation actuelle ? Nous ne craignons rien pour elle. Son fondateur lui a donné des promesses d'indéfectibilité. Mais la race blanche n'a pas reçu de promesses du même genre. Et s'il faut, comme il semble bien, mettre cette régression formidable de la fécondité raciale, dans toute l'Europe occidentale et en Amérique, en rapport avec la substitution de la Science à la Religion, ne faut-il pas voir là une nouvelle et très claire « banqueroute de la Science ? »

En somme, depuis que la Science a pris en mains les intérêts de la race, « en remerciant Dieu de ses services provisoires, » comme disait Jaurès, les peuples ont acheté l'accroissement de leur bien-être, d'une diminution effrayante de la puissance de leur sang, de la chair de leurs enfants. Si la Science avait tenu ses promesses, elle aurait dû aboutir à vendre son bien-être à un prix moins élevé que celui de la joie et de l'espoir de la race dirigeante du monde !

III

Si du moins la contemplation des fruits qu'elle a produits donnait un peu plus de modestie et d'humilité à ceux qui avaient mis leur confiance en elle, le résultat vaudrait d'être signalé ! Mais nous sommes encore loin d'avoir rabattu son orgueil.

L'un de ces fruits n'est-il pas, en effet, la philosophie étatiste que nous voyons à l'œuvre en divers pays et notamment en Italie ?

Il n'est pas encore temps de caractériser la lutte qui vient de s'ouvrir entre le fascisme et l'Eglise. Nous entendons les cris d'angoisse d'un Pontife outragé[1]. Nous nous rendons compte qu'il se passe, là-bas, quelque chose de grave. Nous sommes mal informés du détail des faits ; mais nous devinons qu'entre le fascisme et l'Eglise il ne s'agit pas d'un conflit de surface, mais bien d'une opposition de fond, d'une bataille pour les âmes et les consciences, d'une guerre de doctrine ou, si l'on préfère, d'une guerre de religion !

Le Dr Edgard Mühlen, dans *Schönere Zukunft* du 21 juin 1931, fait bien ressortir les raisons essentielles qui dressent le fascisme contre une religion qu'il avait d'abord affecté de révérer et de considérer comme une alliée naturelle. C'est que le fascisme est tout autre chose qu'une doctrine politique ou économique. Il est une philosophie, et une philosophie très fermée et très intransigeante. Cette philosophie a pour base l'hégélianisme traduit et adapté en italien par des hommes tels que Benedetto Croce, Gentile, Varisco. Il est une espèce de monisme actualiste, qui nie la transcendance et renferme tout l'être dans les efforts et les travaux quotidiens des hommes sous la conduite de l'Etat. C'est bien lui qui a la prétention, comme disait Renan, *d'organiser Dieu*. Dieu en effet pour lui est dans le devenir. Il se fait chaque jour. Il est la synthèse de la Nature et de l'Esprit. Il a sa plus haute incarnation dans celui qui commande et dirige, dans celui qui pense et prévoit, dans celui qui est chef, dans celui qui est le cerveau et la volonté de la nation, en un mot dans le président des faisceaux : Mussolini en personne ! Naturellement, une conception de cette nature tend à accaparer toute la vie et toute la force d'un peuple, elle ne souffre pas que rien soit en dehors d'elle. Elle ne se contente pas de tenir en mains toutes les affaires publiques et internationales : elle veut plier à ses desseins toutes les volontés et toutes les énergies individuelles. Sans doute, cet hégélianisme ne peut pas être proposé aux masses comme un *Credo* formel et officiel. Il faut une religion au peuple. Cette religion sera la religion traditionnelle, bonne à la condition qu'elle plie les hommes devant le Maître. Mais si cette religion prétend agir dans son propre sens, ou si elle hésite à incliner tous les fronts, en toutes circonstances, devant l'autorité de l'Etat, on rappellera durement à l'ordre ses représentants, on infligera à son chef toutes les avanies, on fera fi de tous les engagements, on violera tous les Concordats, tout en protestant qu'on entend leur rester fidèle, et on déchaînera les fureurs populaires contre le clergé, coupable de prendre sa mission au sérieux et de penser en dehors des volontés des puissances étatistes !

L'hégélianisme, défini comme on a dit plus haut, est bien la doctrine des sommités du parti fasciste. Entre lui et le christianisme, l'accord ne peut être qu'apparent. En signant un Concordat, Mussolini avait bien eu la pensée d'enchaîner l'Eglise. Mais le catholicisme ne se laisse pas enchaîner. Il n'est pas seulement un ritualisme mort et sans âme ; il n'est pas une religion des cathédrales, des chapelles et des sacristies ; il tend à l'éducation morale et spirituelle des hommes. Il exerce son contrôle souverain sur toutes les formes de la vie : dans la politique comme dans l'art, la science et la civilisation, comme dans l'économie politique. Entre M. Mussolini et le pape Pie XI, c'est l'éternelle lutte du sacerdoce et de l'empire qui se poursuit. Le pape ne peut pas renoncer à ce principe absolu : que tous les hommes baptisés, fussent-ils rois, ministres, ou présidents des faisceaux, sont soumis à son autorité spirituelle, et que même leur autorité temporelle est sous son contrôle : *ratione peccati !* La religion chrétienne prend tout l'homme. Elle ne s'immisce dans le détail des affaires temporelles qu'en tant que ces affaires peuvent présenter un aspect ou un intérêt spirituel. Mais elle a la garde de la morale éternelle. Pas une injustice ne peut être commise sans qu'elle intervienne pour rétablir le droit violé, sans élever la plainte et la protestation de la vérité outragée et de la justice méconnue.

A vrai dire, dans le silence dont s'entoure actuellement Mussolini, il est malaisé de savoir si les agressions dont se plaint le Souverain Pontife sont le résultat d'un plan prémédité, ou les accès d'une colère transitoire. Il y eut parfois, dans les discours antérieurs du chef d'Etat italien, des expressions de vive admiration et d'intelligente compréhension pour l'œuvre séculaire de l'Eglise dans le monde, il pourrait se faire que cet hégélien ne soit pas entièrement fermé à l'influence de la religion ancestrale. Bonaparte, à qui on le compare volontiers, avait souvent des intuitions plus pénétrantes que les vieux étatistes gallicans qui lui soufflaient sa politique d'asservissement doré à l'égard de l'Eglise. L'hégélianisme est peut-être davantage une doctrine de nationalisme outrancier, adoptée ou préconisée par les têtes du parti, que la conviction personnelle et bien arrêtée du grand chef lui-même. Toutefois, Mussolini traite trop la religion catholique comme un instrument de règne. Il n'en voit que l'extérieur. Il n'est pas un Clovis ou un Constantin qui s'incline devant une vérité supérieure Il est plutôt un homme d'Etat qui voit dans cette grande force de discipline sociale que représente l'Eglise, un moyen utile d'arriver à ses fins.

Rome est pour tous les catholiques de l'univers le centre de la catholicité. Vers Rome convergent tous les regards. De Rome partent toutes les directives. Dans Rome sont assemblés tous les souvenirs les plus augustes et les plus éloquents de

[1] Le Souverain Pontife a publié, le 29 juin, l'Encyclique *Non abbiamo bisogno*, où d'un ton noblement ému et attristé il a relevé et fermement réfuté les allégations mensongères par lesquelles le gouvernement fasciste essaie d'expliquer son coup de force contre l'Action catholique italienne.

l'histoire catholique. Si l'Italie fasciste vit en paix avec la papauté, il est impossible que quelque chose de la grandeur de la Rome papale ne rejaillisse pas sur l'Etat fasciste. Mussolini a donc tout à gagner à se maintenir en bons termes avec le pape. L'Eglise, au contraire, ne retire que peu de bénéfices de la paix qu'elle a signée et qu'elle entend bien maintenir autant qu'il est en elle. On ne sera en effet que trop tenté de dire du pape qu'il n'est plus que le chapelain du roi d'Italie. Que M. Mussolini ne s'y trompe pas : en attaquant l'Eglise, il fait plus peut-être pour la grandeur de la papauté qu'en la traitant en alliée et en auxiliaire. Pie VII était plus grand à Savone et à Fontainebleau, bien que prisonnier du tout-puissant empereur, qu'au sein de la Rome d'alors. Et s'il eût plié devant le despote, l'Eglise catholique aurait subi les fâcheuses conséquences de sa faiblesse. Tout l'univers catholique est aux côtés de son chef dans l'épreuve actuelle. Le fascisme perd en sympathie tout ce que le pape gagne en admiration.

Nous ne saurions être trop reconnaissants à Sa Sainteté le pape Pie XI, de la fermeté, de la haute dignité, du courage attristé, mais inébranlable et confiant, dont il fait preuve en face de son puissant adversaire. Mussolini peut avoir aujourd'hui le pouvoir de dissoudre toutes les associations de jeunesse catholique; il peut même faire descendre le catholicisme aux Catacombes. Ce qu'il ne peut pas, c'est tuer l'idée catholique. Ses persécutions ne peuvent que l'obliger à se concentrer, à se fortifier, à se rajeunir, en attendant les jours meilleurs.

De Fontainebleau, Pie VII rentre en triomphe au Quirinal. Après l'orage actuel, il viendra des jours plus clairs. Mussolini ne peut persévérer dans la voie où il s'engage, sans détruire l'œuvre de toute sa vie politique depuis son accession au pouvoir. Et s'il s'obstine, ce sera la gloire un jour de la papauté de lui avoir résisté en face, et d'avoir maintenu les droits imprescriptibles de la conscience humaine.

IV

De l'Italie, où se déchaîne la persécution, passons en Espagne, où elle couve, après avoir eu la soudaine et brutale explosion que l'on sait.

Dans le même nº de la même Revue, nous trouvons le bilan que voici des ruines accumulées par la fureur anticléricale, pendant les quelques jours où elle put se donner libre cours, peut-être avec la complicité au moins tacite du gouvernement provisoire.

Les *Jésuites* ont été les premiers visés et les plus touchés. 1º A Madrid, la maison principale de l'Ordre avec l'église attenante, où reposaient les reliques de S. François de Borgia, a été entièrement brûlée et dévastée. Le grand Institut technique des Jésuites pour la formation des ingénieurs, contre-maîtres et ouvriers spécialisés, a été détruit. A Malaga la résidence, à Séville le collège, à Alicante une maison de retraites spirituelles et un Institut technique ouvrier, ont été livrés aux flammes.

2º En dehors de ces destructions radicales, il y eut des pillages, accompagnés d'actes de vandalisme caractérisés : aux collèges de Malaga, de Valence, de Chamertin (près de Madrid), — aux résidences de Cadix, Xérès, Séville, Alicante et Valence.

3º Les Jésuites ont été en outre contraints d'abandonner, sous la menace des incendiaires, les maisons suivantes : les trois noviciats de Aranjuez, Gandie, Salamanque, le noviciat du troisième an de Manrèse, — les collèges de Orihuela et Gihon, la maison d'études de Madrid. Ajoutons toutefois que tous les novices sont rentrés dans leurs maisons respectives et que pas un n'a renoncé à sa vocation.

Ce qui semble bien prouver une certaine connivence de l'Etat, c'est que ni en Catalogne, ni dans les pays basques, les maisons des Jésuites n'ont été assaillies. A Saragosse, il y eut des menaces, mais les amis des Jésuites ont pu repousser toute attaque. Mais la rage destructrice est toujours en ébullition.

Il n'y a pas eu de mort à déplorer. Quelques religieux seulement ont été maltraités et blessés. La vie du P. Torres, supérieur de la maison de Madrid, a été préservée par l'énergie d'un jeune homme qui réussit, à travers la foule, à le conduire en lieu sûr.

Mais ce n'est pas seulement aux Jésuites que l'on s'en est pris. *Tous les Ordres religieux* ont été atteints. Les Dominicains ont eu trois maisons brûlées. Chez les Capucins, on signale deux ou trois maisons brûlées en Andalousie, le couvent de Valence pillé. La grande résidence des Carmes à Madrid, avec la maison d'études où se poursuivait l'édition critique des Œuvres de sainte Thérèse, a été brûlée et l'on n'a aucun espoir que les manuscrits et les éditions anciennes qui servaient à établir l'édition critique aient été sauvés. Le monastère d'Alicante a été pareillement détruit. Les Salésiens ont perdu plusieurs maisons, entre autres le grand Collège d'Alicante. Le beau Collège des Frères des Ecoles chrétiennes à Madrid a été la proie des flammes. Les Religieuses de Notre-Dame, fondées au XVIe siècle par Jeanne de Lestonnac, une nièce de notre Montaigne, ont dû quitter leurs couvents de Pueblo Nuevo, à Barcelone, de Manrèse, Lerida, Saragosse, Sanlucar de Barrameda, Madrid, Corruna, et Xérès de la Frontera. Leur enseignement a été interrompu. Leur collège d'Alicante qui était de 1929, tout neuf par conséquent, a été brûlé. Elles n'ont rien pu sauver de leurs biens. Les Religieuses du Sacré-Cœur ont perdu leur grande maison de Chamertin. Une religieuse agonisante fut emmenée en automobile, mais la voiture fut arrêtée par les incendiaires, et la pauvre moribonde dut assister, sur un matelas, à l'incendie de son monastère ; elle fut sauvée ensuite par les soins de la Croix-Rouge. A l'Externat du Sacré-Cœur, la supérieure se dressa devant les incendiaires en demandant

grâce pour ses enfants et ses religieuses. L'incendie fut éteint. Mais les Sœurs durent quitter la maison sous des costumes laïques et se réfugier dans des maisons amies.

L'une des villes où l'acharnement anticlérical fut le plus violent semble avoir été Alicante. On y signale en effet comme détruits par le feu : un collège de Salésiens, une maison de Franciscains, un couvent de Carmes, le presbytère de Benalica, la maison de retraites spirituelles des Jésuites, le pensionnat des Oblates, le nouveau Collège des Religieuses de Notre-Dame, — et comme ravagés et pillés : le palais épiscopal, l'église du Carmel, la résidence des Jésuites, le pensionnat des Augustines, le Collège des Sœurs de Jésus-Marie, le Collège des Maristes.

Il est sûr que partout où les incendiaires ont eu le champ libre, c'est que les organes officiels de police publique empêchaient les groupements catholiques de se défendre. Dans beaucoup de villes, au contraire, comme à Bilbao, Coruna, Cadix, Cordoue, Hernani, Valence, Malaga, Saragosse, c'est la résistance énergique de la population catholique qui a barré la route aux malfaiteurs et éteint les incendies allumés par eux. Les catholiques mènent en ce moment une campagne très active pour obtenir du gouvernement le retrait des mesures antireligieuses, le rappel du primat et des évêques exilés, le maintien de l'Ordre des Jésuites. La lutte est chaude. Les élections du 28 juin ne peuvent manquer de fixer, pour un temps du moins, les positions des partis[1]. Mais l'Eglise n'a pas à redouter la lutte. A la haine, elle opposera invinciblement la patience et la charité de Jésus-Christ. Elle n'oublie pas que son nom est : l'Eglise militante !

V

On aurait pu croire que la célébration du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc nous aurait apporté une riche moisson de vues nouvelles sur l'histoire de la noble et pure héroïne. Il n'en a rien été. Nos grandes Revues ont toutes gardé le silence. Je ne trouve que trois petites pages, colorées d'impressionnisme ému et fugitif, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 juin, avec ce titre : « Aux fêtes de Rouen. » C'est à peine une chronique, un simple défilé de visions filmées.

Seule la *Vie catholique* avait consacré un n° entier, du reste intéressant malgré la brièveté des études qui le remplissent, à la Sainte française.

Toutefois, le *Correspondant* nous a apporté, le 10 juin, sous la plume de M. Pierre Chirol, une jolie étude sur *Rouen, Ville de Jeanne d'Arc*. M. Chirol rappelle les travaux qui ont fait connaître les rapports particuliers de Rouen avec la noble Pucelle. Il y a un volume de M. A. Sarrazin, bâtonnier de l'ordre des avocats, sur *Jeanne d'Arc et la Normandie*. Il y a de nombreuses études de M. Georges Dubosc, sur l'état de la ville et de ses monuments en 1431. Il y a un beau livre, très documenté et très clair, sur *Le Procès de Jeanne d'Arc, au jour le jour*, par M. l'abbé Lemire, un érudit local.

De toutes ces recherches se dégagent certaines précisions intéressantes sur les dernières semaines de la vie de Jeanne d'Arc et sur le caractère de ceux qui l'ont jugée et condamnée.

« Par une astuce quasi diabolique, écrit M. Chirol, le gouvernement anglais manœuvra pour faire juger cette Française par des Français ; ils choisirent des chefs d'accusation qui n'avaient qu'un contact indirect avec la politique et les avantages temporels confiés à la fortune des armes. Peu d'Anglais officiels apparaissent autour du tribunal maudit. Aucun même n'y siégera. »

Et sans doute nous éprouvons un sentiment de gêne en face de ces juges qui nous paraissent doublement coupables d'aveuglement et de cruauté : en tant que Français et en tant qu'ecclésiastiques... Comment des Français, comment des prêtres, comment un évêque, de hauts dignitaires de l'Eglise ont-ils pu se montrer aussi impitoyables envers une Française, envers une humble chrétienne, envers une jeune fille de dix-neuf ans ?

Il y a là quelque chose de si extraordinaire qu'il serait peu intelligent de passer trop rapidement et sans essayer de comprendre.

Ce qui complique le problème, — mais en somme nous permettra peut-être de l'éclaircir, — c'est que le jugement de Rouen ne retombe pas seulement sur quelques têtes, mais sur une population entière. Non pas certes que nous voulions dire que toute la population ait approuvé la sentence de mort : de cela nous n'avons aucune preuve. Mais on ne peut négliger ce fait capital : Les juges de la Pucelle ont été virtuellement approuvés, — disons, si l'on veut, *absous*, — par leurs pairs. Ils ont vécu entourés de l'estime des personnages les plus honorables de leur temps. On ne saurait les comparer à ces hideux bourreaux que l'on voit apparaître au cours des Révolutions, un Carrier, un Fouquier-Tinville, un Lebon, un Marat, hommes sanguinaires, qui eussent peut-être été de bons et pacifiques pères de famille en temps normal, mais que leur époque déforma jusqu'à en faire des monstres dont l'histoire même a horreur. Pour que les concitoyens et contemporains d'un Cauchon aient continué à témoigner à cet évêque prévaricateur le respect auquel son titre lui donnait droit, il faut bien qu'à leurs yeux le drame de Rouen n'ait pas entaché son honneur ; il faut bien que son acte, si criminel qu'il nous paraisse, ait semblé explicable, sinon normal, dans les circonstances où il l'a accompli. Et cela nous avertit de ne pas juger les juges de Jeanne d'après la clarté que la suite des faits a jetée sur toute cette tragédie.

Jeanne n'est plus discutable à l'heure actuelle.

[1] La première réunion des *Cortès* espagnoles a eu lieu le 14 juillet. Les monarchistes n'y tiennent qu'une place restreinte. La République va donc essayer de se stabiliser. On peut prédire à coup sûr qu' « elle sera conservatrice, ou qu'elle ne sera pas. » Tout dépendra de son attitude à l'égard de l'Eglise catholique.

Aussi n'est-elle plus discutée. Tous, Anglais et Français, étrangers de tout l'univers, s'inclinent devant cette ravissante et fière figure. Ce fut une magnifique pensée, de la part de Mgr de la Villerabel, de faire chanter par tous les clochers de France la gloire de Jeanne, au 500e anniversaire de sa mort sublime sur le bûcher de Rouen. Ce fut une idée splendide, également, de demander à Rome, comme légat du pape, un cardinal et archevêque anglais. Et ce furent de belles paroles, celles que prononça l'éminent légat quand il dit : « Les Anglais sont toujours prêts à reconnaître leurs erreurs, et tous voient maintenant qu'ils ont commis une grande injustice envers Jeanne d'Arc. Le peuple anglais tout entier s'associe à moi dans cet acte d'hommage et de réparation... »

Mais ce qui est si clair pour nous, ne l'était pas pour les contemporains, engagés dans une lutte formidable, et las d'une guerre sans issue.

Comme on l'a dit : la condamnation de Jeanne, ce fut un acte de défaitisme. Mais le défaitisme, qui est une erreur de jugement et de psychologie, n'est pas nécessairement une trahison volontaire et consciente. Il y a des défaitistes de bonne foi, et ils n'en sont que plus dangereux.

Approchons-nous donc du tribunal de Rouen, non point, cette fois, pour admirer celle qui est si haut placée dans notre enthousiasme légitime et réfléchi qu'il semble qu'elle ne puisse plus grandir à nos yeux, mais pour fixer nos regards, — des regards d'historiens et de sages, — sur ceux qui la jugèrent.

Au premier rang se détache, pour nous comme pour les contemporains, un homme dont nous ne pouvons prononcer le nom sans une sorte de répulsion et d'horreur, non seulement en raison de sa consonance on ne peut plus fâcheuse, mais à cause des souvenirs odieux qui s'y rattachent. C'est bien lui, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui est « le maître du jeu. » C'est à lui que Jeanne lance cette parole terrifiante, et qui retentira jusqu'à la fin des temps : «*Evêque, je meurs par vous !* »

Si nous voulons comprendre quelque chose à la « mentalité » des juges de Jeanne, c'est bien d'abord à Cauchon qu'il faut nous adresser, c'est lui qu'il faut interroger, ce sont ses raisons d'agir qu'il faut pénétrer et apprécier.

Une première chose est certaine : Cauchon n'a été poussé par personne. Il n'a pas été l'exécuteur avili d'une volonté étrangère. C'est lui qui a voulu présider ce tribunal, c'est lui qui a voulu ce procès, c'est lui qui a décidé qu'il devait aboutir à une condamnation. Il en a fait, pour ainsi dire, une question de dignité personnelle. Il est possible qu'il ait versé des larmes devant le bûcher de sa pure victime. Mais ces larmes, si elles ont coulé, ne prouvent qu'une chose : c'est que Cauchon n'était pas une brute insensible, et que devant un spectacle aussi émouvant que la mort de cette jeune enfant de dix-neuf ans, les plus acharnés n'étaient pas maîtres de leurs sentiments. Mais elles ne prouvent pas qu'il ait eu une hésitation, ni un remords. Son parti était pris. Jeanne était pour lui un reproche vivant. Si elle avait raison, toute sa vie avait tort. Il s'affirmait lui-même, pour ainsi dire, en la condamnant, en la poussant au bûcher.

« Originaire d'une bonne famille de Reims, il avait étudié à l'Université de Paris et en était sorti maître ès-arts, licencié en droit, docteur en théologie. » C'était donc, pour son temps, un intellectuel de marque. De bonne heure, il avait pris part à d'importantes missions diplomatiques. On le regardait comme un homme « à poigne. » La preuve, c'est que devenu à 38 ans, en 1409, chanoine de Reims, il remplit dès l'année suivante et jusqu'à 1420, les fonctions de *vidame*, c'est-à-dire de défenseur des intérêts temporels de l'évêque. On sait que la France est alors divisée en deux camps rivaux, qui se livrent une guerre acharnée, et se renvoient l'assassinat avec une cynique cruauté : les Armagnacs et les Bourguignons. Un homme d'action tel que Cauchon ne pouvait rester neutre dans une pareille mêlée. Il est du parti bourguignon. Il s'engage à fond dans ce parti et naturellement il attend de ce côté la récompense de son zèle, car il est de ces hommes qui veulent bien servir une idée, ou une cause, mais à condition que l'idée ou la cause *rapporte !*

En 1415, c'est lui que Jean-sans-Peur délègue au Concile de Constance, pour y défendre un certain cordelier qui, dans un sermon, a prétendu justifier, au grand scandale de la « nation française » et du Concile tout entier, l'assassinat du duc d'Orléans. D'avoir accepté et peut-être recherché une telle mission, voilà déjà qui juge un homme, surtout un homme d'Eglise.

Le duc de Bourgogne et l'Université de Paris savent cependant apprécier ses services et le chargent de missions nouvelles. Il participe aux négociations entre Isabeau de Bavière et les Anglais. Il collabore au funeste traité de Troyes. Ce traité est désormais sa chose. Il a réglé pour lui la question de succession au trône de France : le souverain légitime, à la mort de Charles VI, ce sera le gendre et non le fils, — douteux du reste, étant données les mœurs de la mère, — du roi défunt, ce sera le roi d'Angleterre. Il n'admettra jamais que l'on traite comme des chiffons de papier les parchemins signés à Troyes : ce qui est signé est signé. Ce juriste, ce théologien, ne voit pas, ne veut pas voir plus loin. Il faudra une illettrée de génie, conduite par Dieu même, telle que Jeanne, pour détruire sa logique trop paperassière. L'année même du traité de Troyes, 1420, il est mandataire d'Henri V d'Angleterre pour faire élire par le chapitre de Paris un évêque favorable au roi d'Angleterre.

Tant de services méritaient bien une récompense. On n'est donc pas surpris de le voir promu, vers le même temps, à l'évêché de Beauvais. Il a cinquante ans à peine, il est pair ecclésiastique de France. Sa carrière a été belle et profitable jusque-là. La Providence, doit-il penser, lui sourit et soigne son avancement. C'est une preuve qu'il a

raison de marcher dans la voie qu'il a choisie. On ne peut par ailleurs refuser à ce prélat arriviste une grande habileté, une puissance de travail au-dessus de l'ordinaire, une science de juriste peu commune. Quand il est intronisé à Beauvais, le duc de Bourgogne assiste en personne à la cérémonie. Le roi d'Angleterre le nomme grand-aumônier. L'Université de Paris le choisit comme conservateur de ses privilèges. Ainsi tous les grands pouvoirs du temps s'accordent à rendre hommage à sa valeur et à son zèle. Sous la régence du duc de Bedford, son influence grandit encore. Il fait partie du Conseil du jeune roi Henri VI. En toutes circonstances, il se fait reconnaître comme l'homme de confiance du régent. S'agit-il en 1426 de traiter avec le chapitre de Rouen, à l'occasion de la promotion au cardinalat de l'archevêque Jean de la Rochetaillée, — ou, en 1427, avec le chapitre de Paris, — ou en 1428 avec le clergé pour lever un double décime, pour faire la croisade contre les Hussites, en réalité pour poursuivre la guerre contre le dauphin Charles, le petit roi de Bourges, — il est toujours là, et il est l'instrument de choix de la politique anglaise.

Il faut avoir tout cela présent à l'esprit pour comprendre son aversion personnelle à l'égard de Jeanne d'Arc. Eh quoi ! une paysanne, une fille de rien, à peine sortie de l'enfance, vient se mettre en travers de cette longue fortune ! Ses succès tendent brutalement à la renverser. Il a la honte et la rage, lui évêque et seigneur de Beauvais, pair du royaume, homme de confiance du duc de Bedford, et qui peut se ranger parmi les grands hommes d'Etat de son siècle, de se voir chassé, en juillet 1429, de Reims, où il avait officié pontificalement en mai précédent, d'apprendre que le dauphin Charles, au mépris du traité de Troyes, — son traité, à lui, puisqu'il y a pris part, — a été solennellement sacré dans l'antique cathédrale des rois français. Bien plus, il est réduit, au mois d'août, à quitter sa ville épiscopale, devant la Pucelle triomphante. La cause qu'il a embrassée se trouve compromise par les victoires d'une bergère !... Bedford veut lui donner une compensation. Il le pousse au siège archiépiscopal de Rouen, devenu vacant. Mais la tentative échoue, en dépit d'une lettre pressante de Bedford au pape. Le chapitre, à qui appartient alors la nomination, ne veut pas de cet évêque, qui a trompé le clergé dans l'affaire du double décime, en 1428.

Bedford alors lui confie une mission de choix. Il part en 1430 pour l'Angleterre, et il est chargé, avec le cardinal de Winchester et l'abbé du Mont-Saint-Michel, Robert Jollivet, de « remonstrer l'état et nécessités du royaume de France et la puissance des ennemis... » afin de « recouvrer les places perdues. » C'est donc lui, du côté des Anglais, qui mène la campagne contre la Pucelle. Quelle est donc la thèse théologique dont il se couvre contre celle qui si clairement devrait lui apparaître comme l'envoyée de Dieu ? Sa thèse, elle est celle des Anglais. Elle sera fort bien exprimée, en 1434, dans cette phrase d'un rapport de Bedford à Henri VI, son neveu et son maître : « Tout prospérait pour vous en France, jusqu'à l'époque du siège d'Orléans... Alors, il arriva par la main de Dieu un coup terrible. On eut le tort de croire à *un disciple du démon et suppôt d'enfer, nommé la Pucelle, et de la craindre. Elle usait d'enchantements et de sortilèges.* Par cela, le nombre de vos partisans diminua, le courage de ceux qui restaient s'affaiblit, la vaillance et le nombre de vos adversaires s'accrurent. »

Notez que cette construction est logique, digne de l'intelligence et de la pénétration d'un Cauchon : les victoires de Jeanne sont évidemment surhumaines. Sur ce point, pas un contemporain n'a de doute. Mais elles peuvent venir soit de Dieu, soit du démon. Qu'elles ne viennent pas de Dieu, c'est ce qu'il importe souverainement à un Cauchon de démontrer, car ce serait la condamnation de toute sa carrière, de toute sa vie. Il faut donc qu'elle soit une « hérétique », une « sorcière », une « relapse », et la sentence qui la condamnera au bûcher de Rouen est déjà inscrite dans tout le passé de Cauchon. Un homme comme lui ne se donne pas si aisément tort. Un homme comme lui ne se condamne pas davantage au silence. Ce qu'il veut, c'est la justification de ses actes, par l'anéantissement de l'adversaire. De là son acharnement. Car il s'est réellement acharné.

Jeanne d'Arc a été prise sur le territoire de son diocèse, à Compiègne. Cela lui fournit un droit à la réclamer. C'est pour lui une aubaine inespérée. Les Anglais mettent à sa disposition une somme énorme, — une véritable rançon de roi, — pour acheter la prisonnière. Il adresse donc une demande, aux allures de sommation, à Jean de Luxembourg, qui est en possession de la Pucelle. « On le voit déployer une extraordinaire activité pour ne pas laisser échapper sa proie. » Il veut être juge. Il recherche avidement ce redoutable honneur de présider un tribunal auquel il veut arracher une condamnation. Et la conviction de son droit, quelque aveuglement que cela suppose, apparaît dans ce fait que ce fut par sa volonté expresse que le procès, — des notes d'audience, en langue vulgaire, — fut traduit en latin et rédigé en cinq copies, dont il reste trois exemplaires [1]. Il se croyait donc bien sûr de lui !

Un traître ordinaire aurait dissimulé les pièces de son crime. Un juge prévaricateur n'aurait pas fait tous ses efforts pour perpétuer les preuves de sa honte. Nul doute qu'il ait vu dans les réponses assurées de sa victime, dans sa présence d'esprit, dans sa hardiesse surnaturelle, dans son énergie prodigieuse, une preuve de plus de la présence en elle d'une puissance diabolique. Sorcière ou inspirée de Dieu : le dilemme terrifiant dominait tout le procès. Comme le dit fort bien M. Chirol, « il lui eût fallu une dose singulièrement forte d'esprit évangélique pour reconnaître, à soixante ans, la longue suite de ses erreurs, pour avouer ainsi le mauvais aiguillage de toute son existence. D'ail-

[1] L'une de ces copies constitue un des trésors de la Bibliothèque de la Chambre des députés.

leurs sa constante ascension lui devait paraître une approbation céleste. Son parti réclamait le jugement de cette « séductrice » ; ses rancunes personnelles, inavouées, peut-être, en sa conscience, ne pouvaient que l'inciter à prendre l'affaire en mains. »

On lit dans le *Dictionnaire d'Histoire* de Grégoire, qui est de 1871, que Cauchon « mourut en 1443, méprisé par ceux à qui il s'était vendu, et détesté du peuple, qui déterra son corps et le jeta à la voirie. » — La réalité est un peu différente. Cauchon continua son concours dévoué à la cause anglo-bourguignonne. « On le trouve à Rouen, après sa nomination au siège de Lisieux, en 1432 ; il habite un manoir qui existe encore en partie, avec juridiction absolue sur une paroisse. En 1435, il assiste à la Convention d'Arras ; il se rend en Angleterre, à la Cour d'Henri VI, en 1439 ; puis il représente ce roi au Concile de Bâle, où il essuie, du reste, quelques mécomptes. Le siège de Rouen demeurant vacant, il exerce parfois dans cette ville des fonctions épiscopales, mais il meurt subitement dans son hôtel, en 1442, entre les mains de son barbier. Des funérailles imposantes furent célébrées par le chapitre qui inscrivit son nom sur les obituaires. Son corps, transporté à Lisieux, fut inhumé dans la chapelle absidiale de la cathédrale Saint-Pierre, où l'on vient de retrouver ses restes. Son tombeau somptueux fut partiellement détruit en 1705 et le gisant disparut à la fin du XVIII^e siècle. Un feuillet de la collection Gaignières nous l'a conservé. Malgré la maladresse du dessin, il apparaît avec une belle prestance, « la tête large et forte, le regard assuré, les traits épais, volontaires, majestueux, malgré la taille médiocre, sous la splendeur des ornements, et serrant fortement contre lui une formidable crosse, qui ne parvient pas à jeter quelque mysticisme sur cette effigie hautainement charnelle. »

Le cas de Cauchon, on le voit fort bien, est tout à fait particulier.

— Mais les autres, dira-t-on ? Moins coupables en apparence, parce que moins agissants dans le drame, ne sont-ils pas plus pitoyables dans leur faiblesse, leur couardise, leur participation plus ou moins contrainte à une procédure aussi mensongère ?

— Il serait sûrement excessif de les condamner plus sévèrement que Cauchon. C'est bien lui qui les domine, qui les mène, qui les persuade, qui les fait agir. Et il est probable qu'ils se couvrent de sa certitude dans leurs hésitations, s'ils en ont et lorsqu'ils en ont. Ils subissent son ascendant. La faveur dont il jouit est bien faite pour les éblouir.

D'autant plus qu'il n'est pas seul de son opinion. L'Université de Paris marche en masse derrière lui. Il y a un grand parti qui ne veut voir en Jeanne qu'une possédée du démon. Les juges ont l'esprit prévenu, pour la plupart. Leur opinion est faite. L'impartialité leur est de ce chef à peu près impossible. S'ils s'en étaient rendu compte, ils eussent dû se récuser. Mais ils n'osent le faire, ou ils ne se rendent pas compte de la fragilité des raisons qu'intérieurement ils se donnent.

Voici Lemaître, le vice-inquisiteur, l'un des juges les plus importants du procès, après Cauchon. Bien loin de vouloir être juge, comme Cauchon, qui n'a eu de cesse qu'on lui eût abandonné la conduite de l'affaire, Lemaître a fait tout ce qu'il pouvait pour esquiver la charge que Cauchon voulait lui imposer. Il était le vicaire de Graverend, inquisiteur en titre, alors en déplacement en Basse-Normandie pour un autre procès. « Homme inoffensif, étranger aux intrigues, Jean Lemaître recula tant qu'il put devant la mission ; il se récusa d'abord et ne consentit à siéger officiellement que deux mois après l'ouverture du procès. Sommé de comparaître, lors de la première réunion, il s'était déclaré qualifié seulement pour le diocèse de Rouen, et non pour Beauvais à la juridiction duquel Jeanne était soumise. L'évêque, ayant pris avis d'hommes compétents, l'assure vainement, le lendemain, qu'en toute sûreté de conscience il peut être juge de cette cause. Mais Jean Lemaître persiste à attendre une lettre régulière de pouvoir... Toutefois il n'élève aucune objection à l'ouverture du procès hors de sa présence. Quand ses pouvoirs seront régularisés, il n'hésitera pas à remplir son office, à en toucher les émoluments, normaux quoi qu'on en ait dit, à suivre la procédure habituelle, qui, habilement conduite par la ténacité de Cauchon, devait aboutir au résultat désiré. »

Cauchon et Lemaître avaient le droit de s'entourer d'assesseurs. Cauchon ne manqua point de rehausser ainsi l'éclat du procès. Il fit appeler six délégués de l'Université de Paris, qui devaient lui apporter une aide précieuse pour faire prédominer son sentiment arrêté d'avance. De fait, lorsque les conclusions de l'Université furent émises le 14 mai, tous les assesseurs les admirent au moins tacitement.

Le point de vue de celle-ci est à peu près le même que celui de Cauchon. Les Universitaires avaient pris parti comme lui. L'assassinat de Jean-Sans-Peur avait excité leur indignation. Ils avaient acclamé le traité de Troyes ; Charles ne pouvait plus être pour eux qu'un roi illégitime ; sa cause n'était pas la cause de la justice. La Pucelle était donc forcément un suppôt de l'enfer. L'un des articles du traité de Troyes stigmatisait les « horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, soi-disant dauphin viennois. »

Depuis ce temps, l'Université ne conférait aucun grade sans faire prêter serment de fidélité au traité. Toutes les défaites du dauphin avaient été célébrées par les docteurs comme autant de marques de la bienveillance divine en faveur de leur cause. « Une jeune fille était venue déranger cette savante ordonnance ; bien pis, après le sacre de Reims, elle avait osé attaquer Paris. » On comprend que tous ces professeurs illustres aient salué la capture de Jeanne comme une véritable victoire et que l'Université, répondant avec joie à

l'appel de Cauchon, ait député ses plus savants docteurs pour prendre part au procès : Thomas de Courcelles, qui sera inhumé derrière le chœur de Notre-Dame ; Guillaume Erart, le prédicateur du jour de la prétendue abjuration ; Nicolas Midy, rédacteur des 12 Articles soumis à l'examen de l'Université ; Jean Beaupère, l'un des plus acharnés contre Jeanne, mais qui quitta Rouen pour Bâle avant le supplice.

Derrière Cauchon, derrière Lemaître, derrière les docteurs parisiens, il y eut encore les chanoines de Rouen. Depuis douze ans que le gouvernement anglais était maître en Normandie, le chapitre avait été épuré. Treize partisans fidèles de la cause française avaient été, dès 1421, privés de leurs prébendes, pour « résidence sur les terres du dauphin viennois et autres ennemis. » Sur 22 chanoines appelés à servir d'assesseurs dans le solennel procès de Jeanne, trois seulement avaient été nommés avant la conquête. Tous avaient prêté serment au gouvernement anglais. On sent pourtant, parmi ces hommes devenus obscurs pour nous, une certaine hésitation. Quand vient le moment de délibérer sur les 12 Articles qui devront être soumis à l'Université de Paris, les chanoines désertent l'audience ; Cauchon est obligé de menacer les absents de privation de distributions de pain et de vin pendant huit jours, pour obtenir 29 présences le lendemain. La majorité refuse du reste de se prononcer. Les chanoines demandent qu'on lise à l'accusée, en français, les chefs d'accusation. Mais Jeanne ayant persisté dans son attitude, ils jugent qu' « elle doit être considérée comme hérétique. » Au surplus, il y a parmi eux des adversaires déclarés de Jeanne : Nicolas de Vendérès, Raoul Roussel, Nicolas Loiseleur, Nicolas Couppequesne, Denis Gastinel, sans parler des deux universitaires parisiens, Beaupère et Midy, qui sont également membres du chapitre.

N'oublions pas d'autre part que ces chanoines rouennais comptent alors comme confrère un personnage de première importance qui n'est autre que le duc de Bedford en personne. Le régent anglais a voulu en effet, par politique sans doute, être incorporé au chapitre de la cathédrale de Rouen. Elu sans difficulté, il a pris possession de sa stalle le 23 octobre 1430, en présence de Cauchon, naturellement. Il sera un jour inhumé dans la cathédrale, où l'abbé Cochet a retrouvé son corps, sous le second Empire. Il ne prend point part au procès de la Pucelle, mais l'ombre de son autorité plane sur le tribunal. C'est lui qui paie tous les frais. Lui aussi, lui surtout, il veut passionnément la condamnation et la mort de Jeanne.

Et c'est vraiment une nouvelle preuve de la grandeur du rôle joué par Jeanne que cet acharnement à la perdre, et ce déploiement de puissance envers une humble fillette. C'est que sans elle l'histoire de France, et probablement l'histoire européenne, aurait pris une tout autre direction. C'est pourquoi, nous comprenons fort bien que l'historien anglais sir Edward S. Creasy, écrivant en 1851 un livre intitulé : *The fifteen decisive Battles of the World*, « Les Quinze batailles décisives du Monde, » y compte, à côté de Marathon, Syracuse, Arbelles, Le Métaure, les Champs catalauniques, Valmy, Waterloo, la « Victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais, à Orléans, en 1429. » Et nous ne pouvons que souscrire à la conclusion du même historien, quand il écrit : « S'il se trouvait actuellement quelqu'un pour se joindre aux sarcasmes de Voltaire contre la Pucelle d'Orléans et contre les Voix célestes dont elle se croyait inspirée, qu'il lise la vie des hommes les plus sages et les meilleurs que le paganisme même a produits. Qu'il se souvienne de la Voix céleste dont Socrate aussi se disait constamment accompagné... Que le lecteur moderne réfléchisse à ceci, et à moins de se sentir le courage de traiter Socrate de fou ou d'imposteur, il n'osera jamais se moquer de Jeanne d'Arc ou la rabaisser. »

VI

L'*Illustrazione Vaticana*, cette publication nouvelle dont nous avons signalé déjà la somptuosité et l'intérêt, publie, sous la plume de Carlo Cecchelli, dans son n° du 15 juin 1931, une intéressante étude sur les *Origines de la Basilique du Latran, Mater Ecclesiarum*. L'auteur utilise pour son travail non seulement les brèves indications des textes, mais encore et surtout les données archéologiques fournies par les fouilles.

La Basilique du Latran fut d'abord tout simplement un palais impérial. C'est Constantin qui l'offrit au pape. D'où venait ce palais ? Que sait-on de son histoire ? Il en est question dans les *Satires* de Juvénal (x, 17) en ces termes : *egregiæ Lateranorum Ædes*. Il y avait donc là une vaste demeure romaine appartenant à la famille des *Laterani*. Nous savons par Tacite qu'un membre de cette famille avait trempé dans la conspiration de Pison. Le grand historien désigne ce personnage sous le nom de Plautius Lateranus, et il dit qu'il était « consul designatus » *(Annales*, xv, 49 et 60). Il fut exécuté et ses biens saisis par le fisc, en 66 ap. J.-C. Plus tard, la maison fut réoccupée par les descendants de l'ancien propriétaire. L'un de ceux-ci, Sestius Lateranus, était étroitement lié à l'empereur Septime Sévère. Mais au début du IIIe siècle, le palais apparaît comme définitivement annexé au domaine impérial. S. Optat de Milève, en un passage de son écrit sur le *Schisme donatiste* (I, 23), nous informe que le Concile convoqué par le pape Miltiade, en 313, se réunit *in domum Faustæ in Laterano*, dans la maison de Fausta au Latran. Cette indication est infiniment précieuse. Quelques données chronologiques vont en préciser la signification : vers la fin de l'an 306, Maxence avait été proclamé César, à Rome, par les prétoriens et la plèbe. Au début de 307, il s'attribuait le titre d'Auguste. En mars de la même année, Constantin avait épousé, à Trèves, Fausta, la sœur de Maxence, qui se trouvait non point auprès de son frère, mais chez son père, Maximien Hercule, c'est-à-dire, si l'on veut lui donner une rési-

dence italienne, tout au plus à Milan. Maximien avait conféré, par l'acte du mariage, le titre d'Auguste à son gendre. En 309, l'empereur Galère lui reconnaissait ce titre officiellement, alors que Maximin Daza l'avait extorqué de force.

A cette même date, nous savons que Constantin avait comme territoire la Bretagne (Angleterre romaine), la Gaule et l'Espagne. A partir de 310, il entre en violent conflit avec son beau-père Maximien Hercule, et à la mort de ce dernier, Maxence manifeste hautement le désir d'embrasser les inimitiés de son père et de venger sa mémoire. Maxence passe l'année 311 à préparer la guerre contre Constantin, son beau-frère. Il est complètement vaincu par lui, au Pont Milvius, aux portes de Rome, en 312.

Ce ne peut pas être avant cette date que l'antique palais des Latran devient la demeure de Fausta. Comme c'était une propriété impériale, elle dut tomber avec le reste du domaine au pouvoir du vainqueur de Maxence, et pendant que Constantin s'appliquait à achever sa victoire et consolider sa situation, il est naturel que sa femme, l'impératrice Fausta, y ait habité. Cette installation de l'impératrice dut provoquer de nouveaux travaux dans le palais, peut-être même d'importants agrandissements, par exemple la construction d'ailes nouvelles, ce qui justifierait parfaitement l'appellation donnée par S. Optat à l'édifice : *domus Faustæ*. La façon dont il s'exprime prouve d'autre part qu'à l'époque du synode contre les donatistes, l'impératrice dominait encore dans le palais. Même si la *domus ecclesiæ*, c'est-à-dire le siège de l'évêque, s'y trouvait déjà installée, cela devait être à titre d'hospitalité, mais non de donation définitive. Une donation ne pouvait intervenir sans un acte public dont le souvenir serait resté dans les Constitutions impériales. Le palais des Laterani n'était pas, redisons-le, une propriété privée, mais il faisait partie du domaine impérial.

L'établissement du pape au Latran et le déploiement en ce lieu de son activité apostolique répondent plutôt au concept de tutelle, que l'on rencontre dans la création des *tituli*. On sait que les *tituli* ne sont autre chose que les paroisses urbaines fondées dans Rome, au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des chrétiens. Dans la période des persécutions, les particuliers donnaient à leurs coreligionnaires chrétiens la possibilité de se réunir et de déployer leur liturgie sacrée, en leur offrant l'hospitalité en quelque dépendance de leur demeure, et le nom du propriétaire servait de tutelle à la communauté hospitalisée. A la fin du Ier siècle, le pape Clément Ier avait pu réunir les fidèles dans une pièce de la demeure des Flaviens, peut-être de Titus Flavius Clemens, non loin de l'amphithéâtre Flavien, ou Colisée, qui venait d'être achevé. A son arrivée à Rome en 312, l'empereur dut permettre quelque chose de tout à fait analogue dans la *domus Faustæ*. Cela put se produire même avant l'édit de Milan, qui est en 313. De ce chef, il constituait un véritable *titulus*, en faveur du pape. Il le prenait sous sa tutelle, même avant d'avoir rendu la liberté aux chrétiens. Il était naturel et conforme à la tradition que ce *titulus* prît son nom. Les *titres* existant alors portaient en effet tous le nom du fondateur, c'est-à-dire du chef de famille qui les avait créés : Clément, Eusèbe, Nicomède, Sabine, Pammachius, etc. On s'explique alors pourquoi la basilique du Latran a été régulièrement appelée *Basilique de Constantin*, et que ce nom n'ait pas été appliqué aux autres Basiliques fondées par le même prince.

Mais ce *titulus* fut dès le principe distingué des autres. Il était créé par l'empereur au profit du pape. Il devenait d'emblée la *domus ecclesiæ*, la résidence de l'évêque romain, sous le patronage de l'empereur et de ses successeurs. Il était désormais *mater ecclesiarum et caput*. Mais l'établissement de ce siège épiscopal sous la haute protection de l'empereur a aussi une importance de premier ordre, au point de vue du contrôle des élections ecclésiastiques. Le palais du Latran sera seul le *locus legitimus* dans lequel doivent se dérouler les élections. Il sera une garantie de légalité, que viendra confirmer la reconnaissance impériale. Ce n'est pas le moins du monde que l'élection dépende de l'empereur ; mais parce que l'empereur sait, par une triste expérience, que l'on peut proclamer des Césars dans toutes les provinces et que de là peuvent naître des guerres civiles à l'infini, il veut entourer l'élection pontificale de garanties qui en assurent l'unicité, la liberté, la dignité, et qui écartent les possibilités de schisme.

Que ses prévisions n'aient pas été toujours pleinement réalisées, c'est ce que prouvent les luttes dont les élections furent parfois l'occasion. C'est ainsi que le pape Damase dut littéralement emporter d'assaut ce palais, dont l'antipape Ursinus avait fait sa forteresse. Au siècle suivant, c'est un autre antipape, nommé Eulalius, qui, acclamé dans la Basilique du Latran par quelques partisans, donne beaucoup de fil à retordre à l'élu légitime. Dans l'élection de Sergius Ier (687-701) nous assistons à une double occupation du palais : un parti, à l'intérieur du Patriarchium, acclame l'archiprêtre Théodore ; un autre parti, qui s'est emparé d'une aile de l'édifice, proclame élu l'archidiacre Pascal ; un troisième parti, régulièrement constitué des grands, du peuple et du clergé, se voit dans l'impossibilité de pénétrer au Latran. Il cherche un lieu qui soit revêtu de l'autorité impériale et le trouve au Palatin, où réside le représentant de l'empereur. Mais, l'élection faite, il se hâte de marcher sur le Latran et il enfonce les portes pour y introniser son élu.

Tout cela prouve l'importance que l'on attachait au Latran dans la nomination du pape. Sans doute, ces exemples font voir que l'existence d'un *locus legitimus* des élections pontificales n'empêchait pas absolument les incidents fâcheux. Mais dans la plupart des cas cela donnait une grande sécurité à l'Eglise et une confirmation en quelque sorte topographique à l'élection. Autour